

La vie Guesninoise

le magazine de la ville de Guesnain



Classes de neige à Autrans



→ Mars

4 au 15 mars - Fête foraine

Place Roger Salengro

10 et 12 mars - Festimars

Espace Fêtes et Culture J. Duclos

18 mars - Repas familial du Judo Club

Espace Fêtes et Culture J. Duclos

25 mars - Masterclass de percussions

18h30 - Espace Fêtes et Culture J. Duclos

→ Avril

1 avril - Assemblée générale du Don du Sang

18h00 - Espace Fêtes et Culture J. Duclos

1 avril - Collecte de sang

8h00 à 12h00 - Salle des fêtes de Dechy

8 avril - Soirée dégustation : le Gers

18h00 - Espace Fêtes et Culture J. Duclos

23 avril - Elections présidentielles : 1^{er} tour

Dans votre bureau de vote

30 avril - Journée de la Déportation

Mairie : Salle du conseil municipal

→ Mai

1 mai - Commémoration de la Fête du Travail

Espace Fêtes et Culture J. Duclos

7 mai - Elections présidentielles : 2^{ème} tour

Dans votre bureau de vote

8 mai - Commémoration de l'Armistice 1945

Mairie : Salle du conseil municipal

13 et 14 mai - Festivités du Nain Gaillou

Parc Pierre Pécourt

13 au 20 mai - Exposition de la peinture sur soie

Médiathèque André STIL

25 mai - Concert de l'accord musical

Espace Fêtes et Culture J. Duclos

→ Juin

3 juin - Fête du jeu

Médiathèque de Guesnain

11 juin - Elections législatives : 1^{er} tour

Dans votre bureau de vote

18 juin - Elections législatives : 2^{ème} tour

Dans votre bureau de vote

28 juin - Remise de prix de l'école de musique

Espace Fêtes et Culture J. Duclos



→ Site internet

Nous vous rappelons que vous pouvez retrouver les informations de ce bulletin municipal, les actualités de la ville et des associations ainsi que de multiples renseignements en consultant le site internet de votre commune.

www.ville-guesnain.fr



→ Discours des vœux de Madame le Maire



Tout d'abord, un grand merci à la chorale d'Accord Musical qui vient de nous accueillir superbement, réalisant au passage mon premier vœu de l'année, en interprétant «Les Corons» de Pierre Bachelet, cette magnifique chanson qui me rappelle, et je ne dois pas être la seule, mes origines, mes racines, cette culture minière si riche humainement et dont on devrait prendre plus souvent exemple aujourd'hui ! Celle qui me fait dire que l'on pourra débaptiser, rebaptiser notre région pour quelque raison que ce soit, quand on naît ici, dans le Nord, on le porte en soi toute sa vie. Merci à vous pour cette attention. Nous voici une nouvelle fois réunis pour la traditionnelle cérémonie des vœux annuelle, que je souhaite simple, amicale, conviviale et je vous remercie d'être aussi nombreux ce soir à répondre à cette invitation.

C'est avec plaisir, accompagnée des élus du Conseil Municipal, que je tiens à vous présenter nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2017, pour vous, vos familles, vos proches, vos associations, entreprises... Que celle-ci permette l'épanouissement de votre vie personnelle, professionnelle, associative. Qu'elle soit une année de bonheur, de joies, même s'il peut paraître paradoxal d'évoquer la joie et le bonheur alors que depuis deux ans, nombres d'évè-

nements tragiques, voir monstrueux, nous prouvent que le combat pour la défense des valeurs de la République si chèrement acquis, est sans fin.

C'est pourquoi, tout en ayant une pensée pour toutes ces victimes inutiles, leurs familles, je vous invite à profiter de la vie, rire, afin de ne jamais vous soumettre aux ennemis de la Liberté et de la Tolérance, et je citerai Gandhi et son propos malheureusement toujours d'actualité : «Nous avons à réaliser maintenant, le plus beau défi que notre humanité ait jamais eu à relever au cours de son histoire : arrêter nos propres programmes d'autodestruction et transformer la société par une évolution de l'art de vivre : **Soyez le changement que vous souhaitez voir dans le Monde !**».

Une autre pensée aussi, pour les Guesninoises, Guesninois disparus cette année, celles et ceux touchés par la maladie, la souffrance, les travers de la vie, ou qui n'ont pu se déplacer ce soir ; que 2017 leur apporte réconfort, santé, possibilité de se soigner, de trouver un emploi, de profiter de leur retraite dignement, de ne plus subir ce pouvoir d'achat qui n'épargne que la finance, qu'elle soit enfin, équité, solidarité et paix pour tous !

Cette année 2016 qui vient de s'achever n'a pas été des plus faciles pour les communes, nous avons nous aussi dû faire face aux baisses de dotations 80000€ de DGF en moins, attendre des subventions, certaines restent d'ailleurs toujours en attente, notamment celle concernant les économies et modernisation de l'éclairage public, je regrette vivement les promesses non tenues de la ministre de l'environnement, nous devrions avoir plus de précisions prochainement.

A cela, ce sont ajoutés toutes ces mesures sécuritaires, difficiles à assumer pour tous, ces lois diverses à mettre en application, et là je ferai un peu d'humour à l'égard d'éventuels candidats potentiels aux prochaines élections présents ce soir : s'il vous plaît ne chercher plus à laisser votre nom à travers des lois parfois si complexes, onéreuses à mettre en pratique, que l'on doute souvent de leur utilité, j'ajouterai de la même manière oublier le mot Mutualisation, car si celui-ci peut avoir un intérêt dans certains domaines ; il ne doit absolument pas devenir l'arbre qui cache la forêt et faire disparaître la commune, premier lien avec la population.

Avant de présenter le bilan de cette année 2016 et les projets 2017, je souhaiterai remercier ceux sans qui rien ne serait possible : l'ensemble du personnel communal, tous secteurs confondus, son implication, sa volonté d'être au service des administrés, son appui dans l'élaboration des projets est indispensable, de l'accueil en mairie, aux structures culturelles, sportives, sociales, éducatives, services

techniques, chantier d'insertion, emplois d'avenir ; remerciements aussi aux différents partenaires, commerçants, artisans, entreprises, les collaborateurs chargés d'études et réalisations diverses, les bailleurs sociaux qui nous ont apporté une grande aide lors de l'incendie qui a touché la rue de Beaumont, les directeurs d'écoles, enseignants qui ont une mission pédagogique essentielle chaque jour plus difficile, les enfants des écoles qui ont participé à de nombreux projets cette année, les associations, présidents, bénévoles, qui participent activement à la vie communale, les citoyens de Guesnain qui nous soutiennent et nous le font savoir, les élus mais j'y reviendrai plus tard, ensemble nous construisons l'avenir de cette ville.

2016

- A vu l'aboutissement du lotissement rue de Meulan, 14 logement PMR, en partenariat avec le bailleur Maisons et Cités, pour la plus grande satisfaction des nouveaux habitants à qui nous souhaitons la bienvenue.
- L'ensemble des chalets des jardins familiaux a été changé, en une seule tranche, pour permettre aux jardiniers d'en profiter pleinement rapidement.
- Différents investissements sportifs, culturels, pédagogiques dans les structures municipales, écoles...
- Les Services techniques ont été dotés de divers matériels : souffleur débroussailleuse, aspirateur, le plus gros investissement étant un camion benne plus qu'attendu.

De nombreux travaux ont été réalisés :

- Entretien des bâtiments communaux, écoles, amélioration du cadre de vie, sécurité, propreté.
 - Le foyer «Les jours heureux» a bénéficié de travaux d'accessibilité, de confort, d'embellissement, intérieur, extérieur avec la participation du chantier d'insertion et les enfants des écoles pour le plus grand plaisir des résidents.
 - Les travaux d'assainissement prévus par la CAD ont démarré rue de Bougival et Bonnière.
 - La liaison piétonne Jean Jaurès - coeur d'Ilot est bien avancée, la démolition est effectuée.
 - L'étude pour la réfection voirie rue Ferrer est engagée.
 - Réhabilitation en cours de l'ex PMI, qui va accueillir infirmières et médecins prochainement.
 - L'étude pour l'aménagement du parc Pecourt
- Sans oublier les décorations de Noël qui enchantent petits et grands, et qui font l'admiration des Guesninois qui le font savoir, ce qui est valorisant pour les services ayant travaillé dessus.

Malgré la baisse de dotation, nous avons maintenu les actions sociales, du CCAS, MPT, cantine, les classes de neige, piscine dans les écoles, les colis, repas pour nos anciens, les subventions et prêts de salle à

nos associations. Et si d'aucun, regardant midi à leur porte, comme dit le dicton, souhaiterait voir disparaître l'un au profit de l'autre, nous continuerons en 2017, et malgré une nouvelle baisse de 40000€, de répondre aux attentes de nos habitants, sans distinction d'âge ou de quartier.

Cela grâce à une gestion saine et rigoureuse, une recherche ardue de subventionnements possibles, d'économies dans tous les domaines, et je remercierai au passage, les élus qui m'épaulent et contribuent chacun dans leurs fonctions, commissions, à ce bon fonctionnement, et à l'efficacité municipale, leur engagement m'est précieux.

2017 verra donc :

- Le maintien des taux d'imposition (la part communale évidemment)
 - Le maintien des tarifs municipaux pour nos administrés
 - Les subventions aux associations seront reconduites
 - La finalité de la liaison piétonne coeur d'îlot Jean Jaurès, avec l'aide de la communauté d'agglomération et le FSIL.
 - L'aménagement du skate-park et l'aire de jeux au Parc Pecourt avec l'aide du département
 - L'étude du city stade
 - Nous suivrons le calendrier de travaux d'assainissement de la CAD, de gros travaux sont prévus, rue Ferrer, et nous referons les voiries de cette rue, et mettrons à l'étude les voiries rue Eluard qui seront les suivantes.
 - Un verger potager pédagogique verra le jour avec l'aide de la CAD près des jardins familiaux, pour un partenariat Maison Pour Tous / écoles.
 - Avec ou sans subvention d'Etat, nous aborderons le remplacement progressif de l'éclairage public
 - Diverses mises en sécurité dont : l'aménagement pour la vitesse rue Lanvin, la rénovation de la voûte salle Gatien, le revêtement de la salle Michéa
 - Travaux de mise en accessibilité qui représentent pour l'avenir un investissement considérable, notamment pour les écoles, nous engagerons donc une étude sur ce qui pourrait être un grand projet d'avenir pour Guesnain, la construction d'un nouveau groupe scolaire, de nouvelle génération, présentant toutes les conditions d'accessibilité et normes énergétiques, nous vous tiendrons informés sur la réalisation de ce projet d'envergure.
- Voilà je pense n'avoir rien oublié, et il me semble que cela représente déjà un travail et un investissement suffisant pour cette année.
- Je réitère à chacun d'entre vous au nom du Conseil Municipal mes vœux pour cette année. Bonheur et joie et cela commence dès maintenant avec le verre de l'amitié, merci de m'avoir écouté.

Maryline LUCAS

→ En 2017, Guesnain est au vert !

Plantation d'un verger, création d'un potager, formation sur le sens du goût, compostage, jardin au naturel... En 2017, la ville de Guesnain va fourmiller d'initiatives « vertes » :

- Le samedi 18 mars de 10h à 12h30, venez avec nous planter le verger du plan d'eau (suivi d'une auberge espagnole)
- Bourse d'échanges « jardin » à la salle des fêtes (18 mai)
- Le samedi 3 juin de 10h à 12h, intervention au potager « jardin au naturel »



Tout le monde est concerné : élèves des écoles, habitants, adolescents, familles. Voilà de multiples façons d'investir votre environnement !

→ L'ancien cimetière affiche complet

La dernière allée de terrains disponibles dans l'ancien cimetière est maintenant complète.

Les familles qui souhaitent acquérir une concession funéraire se verront désormais proposer des sépultures dans «le cimetière paysager».

Il existe plusieurs modes de sépultures possibles dont :

- 41 caveaux deux places
- 7 caveaux trois places
- 5 caveaux quatre places
- 86 enfeux individuels
- 80 cases de columbarium dont la moitié déjà vendue
- 27 cavurnes (prévues pour 3 urnes funéraires)

Selon la délibération du conseil municipal, les prix ont été fixés selon le mode de sépulture et la durée choisie :

- Caveau deux places pour 50 ans : 2800€ TTC
- Caveau deux places pour 30 ans : 1700€ TTC
- Caveau trois places pour 50 ans : 3300€ TTC
- Caveau trois places pour 30 ans : 2200€ TTC
- Caveau quatre places pour 50 ans : 3500€ TTC
- Caveau quatre places pour 30 ans : 2200€ TTC
- Enfeu 1 place pour 30 ans : 1500€ TTC
- Cavurne 50 ans : 1300€ TTC
- Cavurne 30 ans : 1000€ TTC
- Cavurne 15 ans : 700€ TTC



Pour de plus amples renseignements, vous pouvez vous rapprocher du service Etat Civil au 03 27 99 13 76 ou à la Mairie durant les horaires d'ouverture.

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Concours des illuminations de Noël



Félicitations
à tous les participants



Des membres du jury lors de la tournée



Remise des prix

Résultats

1^{er} prix
M. Paul DEPREUX
2^{ème} prix
M. et Mme LEMORT
3^{ème} prix
M. et Mme DRAPIER
4^{ème} prix
Mme Jacqueline WIDIEZ
5^{ème} prix
M. Frédéric MAJOT

6^{ème} prix
M. Vincent LEMIRE
7^{ème} prix ex aequo
M. et Mme MAGGI
M. Michaël ZAPALA
9^{ème} prix
M. Sébastien FIQUET
10^{ème} prix ex aequo
M. Yann BANCOURT
M. Stéphan ANDRZEJEWSKI

12^{ème} prix
M. Jean-Michel REANT
13^{ème} prix
Mme Stéphanie KOBIERSKA
14^{ème} prix
Mme Pascalie SIKA
15^{ème} prix
Mme Betty PENIN
16^{ème} prix
Mme Nicole LECLERCQ

→ Banquet des aînés

Le jeudi 8 décembre s'est déroulé le traditionnel banquet des aînés offert par la municipalité. Cette année, les 347 participants se sont rendus en bus à la salle des fêtes d'Arleux pour cet évènement toujours très attendu. L'orchestre de variété Jerzy Mak, entouré de ses danseurs et danseuses, était présent pour accompagner les coups de fourchettes ainsi que les pas de danse qui ont fait chauffer la piste. Encore plus que le repas et le spectacle, c'est surtout l'ambiance festive et conviviale en compagnie des autres Guesninois qui a donné le sourire à tous.



Remise d'un cadeau aux doyens du banquet.



→ Colis des anciens

Toujours très attentionné pour ses aînés, la municipalité a distribué des colis de Noël aux personnes âgées de plus de 70 ans. En effet, le 10 décembre, les membres du conseil municipal ont livré plus de 600 colis alimentaires festifs de produits du terroir qui furent très appréciés !



→ Descente du Père-Noël

Le samedi 17 décembre, petits et grands étaient présents, devant la Mairie, pour venir voir le Père-Noël. Accompagné par la musique de l'accord musical, celui-ci est apparu sur le balcon de l'hôtel de ville avant de descendre pour offrir bonbons et cadeaux aux plus jeunes.

Et pour se réchauffer, chocolat et vin chaud étaient offerts par la municipalité.



→ Cérémonie des vœux 2017

De nombreux Guesninois étaient présents le mercredi 11 janvier lors de la cérémonie des vœux à l'Espace Fêtes et Culture J. Duclos. La chorale de l'accord musical a d'abord interprété quelques chansons, suivi du discours de madame Maryline LUCAS qui est revenue sur le bilan de l'année écoulée et a présenté les projets de la commune pour 2017.





Festival culturel

10 & 12
mars

2017



Lieu

Espace Fêtes et Culture
Jacques Duclos
Place Roger Salengro

Information et réservation

Médiathèque André STIL
Place Roger Salengro

03 27 08 20 40

Vendredi 10 mars
TOP Générations
20h00

Lors de ce spectacle explosif chanté et dansé en direct, vous traverserez les années 60, 70 et 80. Tous les tubes seront au rendez-vous !



5 € le spectacle

Pas de billetterie les jours des spectacles
Réservation à la Médiathèque
03 27 08 20 40

Dimanche 12 mars
Un stylo dans la tête
15h30

Des vérités qui claquent, des verres d'eau qui volent, des égos qui s'entrechoquent... Bref, une soirée catastrophique que nous avons tous déjà vécue en famille ou entre amis. Une véritable comédie explosive sur l'amitié !»



→ Médailles du personnel et des élus

Le 16 décembre, madame le Maire et les membres du conseil municipal conviaient l'ensemble du personnel communal à se réunir lors d'un moment convivial à la salle Fêtes et Culture J. Duclos. Ce fut l'occasion de mettre à l'honneur agents et élus pour leurs années passées au service de Guesnain.

Madame Cécile WOZNIAK, retraitée du service entretien le 1er janvier 2016 après 33 ans et 2 mois de service

Madame Jeanine DRUELLE, médaillée vermeil pour ses 30 ans de service en tant qu'adjointe technique

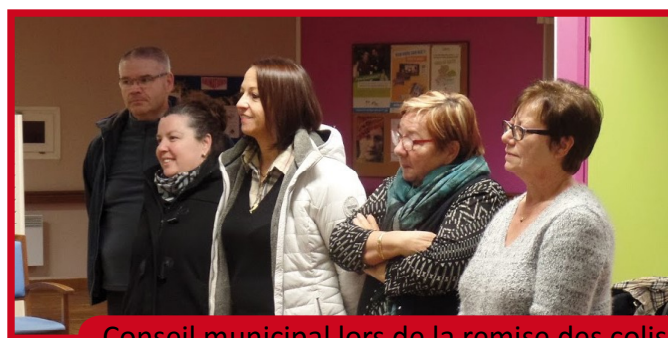
Mesdames Yveline MARTORANA et Christiane THOMAS, médaillées d'argent pour leurs 20 ans de service en tant qu'adjointes techniques.

Madame Corinne AMADEI et monsieur Alain PILNIAK, médaillés d'argent pour leurs 20 ans au conseil municipal.



→ Colis et repas de Noël au foyer logement

Pour les fêtes de fin d'année, les résidents du foyer logement «Les jours heureux» ont reçu leur colis de Noël offert par la municipalité. Ils ont également partagé un repas de fête en présence de madame LUCAS, Maire, de monsieur POT, Maire-honoraire, de membres du conseil municipal et de madame BIEGALA, ancienne directrice de la structure. Ce fut un moment agréable pour tous et une bonne manière de terminer l'année 2016.



Conseil municipal lors de la remise des colis



→ Noël à la médiathèque

Pour fêter Noël, la médiathèque a proposé aux enfants un atelier spécial pour la création d'un pantin du Père Noël le samedi 17 décembre. Des coloriages furent aussi réalisés pour permettre aux enfants venus en nombre de donner leur dessin au Père Noël lors de sa descente en fin d'après-midi.

Et pour se mettre dans l'ambiance, Laurence et Audrey ont convié à la médiathèque enfants et parents à une 'Heure du conte en pyjama' spéciale Noël le vendredi 23 décembre en soirée. Au pied du sapin, les histoires se sont enchaînées pour le plaisir de tous.



→ Rencontre avec Laurence FONTAINE

Laurence Fontaine est venue présenter son dernier roman intitulé 'The life game' à la Médiathèque le Samedi 10 Décembre, thriller pour lequel elle a reçu le prix du Salon du livre de Somain. Cette auteure originaire de Lille était déjà venue à la rencontre du public Guesninois pour parler de 'Bleu Eldorado', son précédent roman. Ce fut l'occasion pour Laurence Fontaine d'expliquer le processus d'écriture, sa façon de travailler et ses thèmes de prédilection.



La rencontre s'est terminée de façon conviviale autour d'un café ou d'un jus de fruits et une vente-dédicace a permis un ultime échange entre auteur et lecteurs.

→ Poèmes, exposition et contes Africains

A l'occasion du printemps des poètes qui se déroulera du 4 au 19 mars et selon le thème national qui est cette année Afrique(s), la Médiathèque vous propose de réveiller le poète qui sommeille en vous en participant à son animation d'écriture intitulée 'Créez votre poésie sur le thème de l'Afrique' ! Une boîte, disponible à l'accueil de la Médiathèque dans laquelle une sélection de mots concernant ce pays a été préparée vous attend. Le principe est de piocher 8 mots (vous avez le choix de tous les utiliser ou un seul... comme vous le souhaitez) que vous utiliserez ensuite pour la rédaction de votre poème libre de toutes formes. Vous pouvez remettre vos œuvres à la Médiathèque où elles seront ensuite exposées. Adultes, enfants, vous pouvez tous y participer !

Un rendez-vous spécial est à noter dans vos agendas : le vendredi 17 mars à partir de 18h30 se déroulera une heure du conte spéciale Afrique. Des contes, histoires, poèmes vous embarqueront au pays berceau de l'humanité. La soirée continuera au son des djembés avec un mini-concert assuré par les jeunes de la Maison Pour Tous et se clôturera par une dégustation de pâtisseries nord Africaines afin de terminer la soirée en toute convivialité.

Enfin, une exposition de masques, instruments de musique et tissus Africains de l'Association Arcadie sera visible du 8 au 20 Mars.

le vendredi 17 mars
à partir de 18h30

Heure du conte
spéciale Afrique



Ecole de musique

→ Masterclass de percussions avec Cyrille GABET

L'école municipale de musique de Guesnain organise une masterclass de percussions avec monsieur Cyrille GABET le 25 mars.

Cette journée sera à la fois un moment de découverte, de rencontre et de convivialité. Elle se conclura par une restitution de la masterclass et par un concert accompagné par l'orchestre de l'Accord Musical de Guesnain à l'Espace Fêtes et Culture J. Duclos.



→ Marché de Noël

Le samedi 17 décembre, un marché de Noël était organisé à la maison pour tous avec la participation des groupes d'ILG (danse, découpatouille, scrap, tricot, projet enfants famille, accueil jeunesse, aquarelle, compositions florales), des Tiots de Guesnain et de ANGE. Un large choix était proposé afin de trouver ses derniers cadeaux de Noël.



→ Spectacle de Noël

Le mercredi 28 décembre à l'espace Fêtes et Culture J. Duclos, ILG a organisé une collecte de Noël au profit des Restos du coeur et d'Episol 59. 160 personnes ont assisté au spectacle de magie de Jean Noël DOCCO, dont 98 enfants qui sont repartis avec un goûter. Cet événement a pu être réalisé grâce au partenariat avec la Municipalité et la CAF.



→ Le LALP, qu'est-ce que c'est ?

- Lieu où les jeunes se retrouvent et se rencontrent dans un cadre agréable et convivial.
- Lieu propice au développement de projets individuels et/ou collectifs.
- Lieu où l'équipe d'animation privilégie l'écoute active, le respect mutuel et le bien-être des jeunes (Pauline et Nadia).
- Lieu d'aide et d'entraide à la création ou rédaction de documents aidant à l'insertion des personnes.
- Lieu où la prise d'autonomie et de responsabilisation des jeunes 11-17 ans se construit progressivement.
- Lieu de construction et d'organisation de programmes d'activités

Labellisé en 2016 par la Caisse d'Allocations Familiales, ce Lieu d'Accueil et de Loisirs de Proximité fonctionne :

Hors vacances scolaires :

- le mercredi de 14h à 16h30 : activités à la carte et de 16h30 à 18h30 : accompagnement scolaire, aide aux devoirs
- le jeudi de 17h à 19h : accompagnement scolaire, aide aux devoirs
- le samedi de 14h à 17h : activités à la carte

Pendant les vacances scolaires :

- du lundi au vendredi de 14h à 17h



Les activités à la carte sont diverses : Tournoi de playstation 4, ateliers créatifs et culinaires, socio-esthétique, baby-foot...

→ Spectacle «Plus jamais ça»



→ Stop au démarchage

La mairie a été informée que des démarcheurs se présentaient chez les particuliers en se faisant passer pour des entreprises ou des personnes individuelles mandatées par la commune. La commune n'a reçu aucune information à ce sujet et n'a mandaté aucune entreprise.

Afin de protéger les Guesninois contre le démarchage sauvage et les arnaques, particulièrement les personnes vulnérables, nous profitons de l'occasion pour vous rappeler quelques règles de prudence à respecter :

- Ne pas répondre aux sollicitations de personnes inconnues qui se présentent à votre porte.
- Ne jamais donner de renseignements sur votre emploi du temps (absences, vacances...).
- Ne pas hésiter à prendre contact avec la police en cas de démarchage suspect.



→ Monoxyde de carbone

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique, invisible et inodore. Il touche chaque année plus d'un millier de foyers. Environ 3 000 personnes sont intoxiquées par an. Les symptômes sont des maux de têtes, des vomissements, des vertiges voire des décès. Il peut être émis par tous les appareils à combustion (chaudière, chauffage d'appoint, poêle, groupe électrogène, cheminée...).

Pour éviter les intoxications, des gestes simples existent :

- Avant l'hiver, faites vérifier vos installations de chauffage et vos conduits de fumée par un professionnel qualifié.
- Veillez toute l'année à une bonne aération et ventilation du logement et à une bonne utilisation des appareils à combustion.
- N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : brasero, barbecue...
- Si vous devez installer des groupes électrogènes, placez-les impérativement à l'extérieur des bâtiments.



→ Association des paralysés de France

Pour rompre l'isolement, défendre les droits et favoriser l'accompagnement de proximité des personnes handicapées, le groupe relais de l'Association des Paralysés de France, APF du Douaisis, organise la Semaine Nationale des personnes en situation de handicap du 13 au 19 mars 2017.

Vous pouvez apporter votre soutien en vous engageant avec eux lors de leurs collectes dans les supermarchés les 18 et 19 mars 2017. Si vous souhaitez consacrer un peu de temps (2 ou 3 heures, par exemple) au profit des personnes concernées par le handicap, merci de contacter l'APF.

L'APF est apte à fournir une attestation pour valoriser votre engagement bénévole surtout pour les demandeurs d'emploi et pour toutes personnes en formation ou désireuses d'accéder à la vie professionnelle.

"Ensemble, bougeons les lignes !"

Contact APF : Claudine LEVRAY - 06 18 04 05 80 - asso.paralyses.douai@wanadoo.fr



→ Pôle emploi

**VOTRE AGENCE
PÔLE EMPLOI
est sur facebook**

Pôle emploi SIN LE NOBLE (@PE59105)

Retrouvez les infos sur :

- Les offres du jour
- Les recrutements
- Les événements
- Les formations
- Les ateliers
- L'offre de service digitale de Pôle emploi

REJOIGNEZ-NOUS !

POLE-EMPLOI.FR



→ Recensement à 16 ans

Depuis le 1^{er} janvier 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile.

Cette obligation légale est à effectuer **dans les trois mois qui suivent votre seizième anniversaire.**

La mairie vous remettra alors une attestation de recensement. Il est primordial pour vous de la conserver précieusement.

En effet, cette attestation vous sera réclamée si vous voulez vous inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire et même conduite accompagnée...).



→ Fête foraine

C'est l'un des moments le plus apprécié des enfants. La fête foraine va prendre possession de la place Roger Salengro du 28 février au 15 mars.

Au programme, vous aurez le choix entre auto-tamponneuses, manège enfantin, confiseries...

La journée du mercredi 8 mars sera exceptionnelle avec le tarif alléchant d'un euro le ticket sur l'ensemble des manèges !

Les enfants des écoles se verront remettre des coupons «1 tour acheté = 2 tours gratuits» qui seront valables les mardi 14 et mercredi 15 mars.



Place Roger Salengro

Fête foraine

du 28 février
au 15 mars

Mercredi 8 mars
1€ le tour
valable sur tous les manèges

Scolaire

→ Inscriptions des nouveaux élèves pour la rentrée 2017

Ecole maternelle Elsa TRIOLET

Place Jean-Loup Chrétien

Le mardi après-midi de 14h00 à 15h45 à compter du 27 février. Veuillez téléphoner au 03 27 98 23 93 pour prendre rendez-vous.

Merci de vous munir des documents suivants :

- le livret de famille
- un justificatif de domicile
- le carnet de vaccinations de l'enfant
- 4 photos d'identité

Inscriptions en petite section : la priorité est donnée aux enfants nés en 2014. Les enfants nés en 2015 seront inscrits dans la limite des places disponibles (ils doivent avoir 2 ans révolus au 1^{er} septembre 2017).

Ecole maternelle Paul Bernard

Place Roger Salengro

Les inscriptions débuteront dès le 09 février de 14h15 à 15h30. Veuillez contacter madame Quehen au 03 27 98 23 42 afin de convenir d'un rendez-vous.

Merci de vous munir des documents suivants :

- le livret de famille
- un justificatif de domicile
- le carnet de santé de l'enfant



→ Visites du Père Noël

Avant les vacances scolaires, le Père Noël, très attendu, a rendu visite aux élèves des écoles primaires et maternelles. Accompagné d'élus, qui l'avaient invité, il ne manqua pas de distribuer les cadeaux contenus dans sa hotte. Les 551 enfants scolarisés à Guesnain étaient ravis de repartir avec leurs sacs remplis de présents : livres, jeux, chocolats, brioches, oranges...





→ Spectacles et projections de fin d'année

A l'occasion des fêtes de fin d'année, la municipalité a offert aux enfants de l'école primaire Marie et Joliot Curie une séance au cinéma "Le Majestic" de Douai. Les élèves ont donc eu l'occasion de découvrir "Vaiana, la légende du bout du monde" le dernier film de Disney qui raconte l'aventure d'une jeune fille téméraire qui se lance dans un voyage épique, riche d'action, de rencontres et d'épreuves...

Les plus petits, des écoles maternelles Elsa Triolet et Paul Bernard se sont rendus à l'espace Fêtes et Culture J. Duclos pour voir une représentation de "Nicolas le chocolat" par l'association Pois de Senteur. Ce spectacle participatif a émerveillé les enfants durant 45 minutes et s'est terminé en classe par une dégustation de chocolat !



→ Lettres au Père-Noël



Le trajet jusqu'au spectacle fut l'occasion de faire un arrêt devant l'une des boîtes aux lettres de la Poste afin que chacun dépose une enveloppe à destination du Père Noël.



Participation des Athlètes de l'EADG au cross de la Sensée

Au 21^{ème} cross de la Sensée, le dimanche 27 novembre à Féchain, une quarantaine d'athlètes de l'Entente Athlétique Dechy Guesnain ont bien figuré dans toutes les catégories des six courses du programme. Notons l'excellent résultat des frères MIELLE, qui malgré un match de hockey la veille, ont lutté dans le peloton de tête.

Quant aux marcheurs, ils ont accompli un parcours de 10km avec les bonnes performances du couple CARDOT Florence 6^{ème} et Olivier 7^{ème}.



RYCKBOSCH Alexandre / MIELLE Louis / MIELLE Baptiste

En poussins :

- BEGLIOMINI Livio : 5^{ème}
- TONARELLI Mathéo : 9^{ème}

En benjamins :

- PYZALSKI Mathieu : 29^{ème}

En minimes masculins :

- MIELLE Louis : 6^{ème}
- PIECZINSKI Théo : 15^{ème}

En minimes féminins :

- PEROTTO Marine : 22^{ème}
- PEROTTO Rose : 24^{ème}

En cadets :

- MIELLE Baptiste : 3^{ème}
- RYCKBOSCH Alexandre : 23^{ème}
- VANDEVILLE Antoine : 45^{ème}

En séniors :

- LABRE Nicolas : 69^{ème}

→ ASG - Gala de gymnastique

Thierry Deroncourt, président de l'Association Sportive Guesninoise, souhaite remercier tous les membres, les bénévoles, les monos et aides monos, tous les acteurs et gyms, ainsi que le public d'être venus si nombreux et d'avoir une fois de plus fait confiance à son équipe pour partager, le 26 novembre, le magnifique 23^{ème} gala de gymnastique de l'ASG sous le thème de la génération 80's.



→ ASG - Goûter de Noël

L'Association Sportive Guesninoise a eu la joie et le privilège d'avoir la visite du Père Noël, pour la journée du goûter de Noël des Gyms, qui s'est déroulé le 10 décembre 2016 dans la salle des sports.



→ Randonnée Guesninoise

Pour la traditionnelle fête annuelle de la randonnée organisée le dimanche 30 octobre par l'association, le brouillard s'était invité mais aussi pas moins de 261 personnes venues des clubs de randonnée des alentours ainsi que des marcheurs occasionnels venus en couple, en famille ou entre amis. Tous ont découvert ou redécouvert les deux circuits proposés pour l'occasion de 5 et 10 kilomètres permettant de passer par le Vivier de Sin-le-Noble au pied duquel le ravitaillement attendait les participants.

A l'issue de ces promenades, le retour à l'espace Fêtes et Culture J. Duclos donnait place à une rencontre conviviale entre tous autour d'un sandwich et d'une boisson bienvenus après l'effort.

La Randonnée Guesninoise est d'ores et déjà prête à battre de nouveau son record de participants l'an prochain...

La Randonnée Guesninoise s'est aussi réunie le dimanche 13 novembre à l'Espace fêtes et culture J. Duclos dans le cadre de son assemblée générale annuelle. L'occasion pour les membres de renouveler leur adhésion pour une nouvelle année de marche sur les chemins du territoire. Cette réunion a également permis au bureau de présenter son bilan.

Forte désormais de 36 adhérents, la Randonnée Guesninoise voit son groupe du jeudi s'étoffer grâce à de nouveaux participants. Le président Jean-Claude Dubrunquez a procédé à la présentation des personnes nouvellement inscrites avant de laisser la parole au bureau qui a fait part du bilan de la saison 2016. Celle-ci s'est avérée riche en événements : outre les sorties dominicales au gré des invitations d'autres clubs, l'année a également été marquée par notamment la participation à la «Route du Louvre» et la «Rando-ferme» ainsi qu'à la mise en place d'une randonnée nocturne pour les membres de l'association et de la traditionnelle «Fête de la ran-



donnée». De plus, avec le soutien du FPH, la Randonnée Guesninoise a pu partir à la découverte de Nausicaa et, enfin, organiser un week-end au Mont St Michel très apprécié. Les marches pour les associations caritatives (Téléthon, contre le cancer...) s'avèrent aussi toujours très présentes au calendrier des sorties.

Après la lecture des comptes qui a mis en lumière un bilan financier très satisfaisant, le bureau a procédé à son renouvellement. Celui-ci se compose de la façon suivante :

Président : Jean-Claude Dubrunquez
 Vice-présidente : Frédérique Wisniewski
 Trésorière : Pascale Dubrunquez
 Trésorière adjointe : Fabienne Ducceschi
 Secrétaire : Marie-Anne Demski
 Secrétaire adjointe : Audrey Mortelette

L'année 2017 fut abordée avec l'évocation de quelques projets comme l'organisation d'une randonnée nocturne avec restauration, d'une sortie randonnée à la journée ou encore d'un weekend en Champagne.

Enfin, la parole a été laissée aux adhérents afin de proposer des idées, émettre des suggestions et poser quelques questions.

Le traditionnel pot de l'amitié a clôt la réunion sur une note chaleureuse et conviviale.



AFM TÉLÉTHON

INNOVER POUR GUÉRIR



4576,04 €

récoltés pour le Téléthon

→ Comité Téléthon

Le téléthon 2016 s'est achevé sur une note positive malgré le contexte du plan sécurité. C'est pourquoi, je remercie très sincèrement la municipalité de son soutien et principalement madame le Maire pour son investissement à nos côtés depuis 16 ans, les conseillers départementaux, les services techniques et administratifs, le foyer logement «les jours heureux».

Je remercie également les entreprises : Intermarché Guesnain, le camélia, monsieur DAL MAGRO, l'institut C essentielle de Oisy-le-Verger ainsi que les associations participantes : CNL, donneurs de sang, club loisirs et détente, les colombophiles, l'association sportive Guesninoise, la randonnée Guesninoise, le tennis de table et la chorale de l'accord musical qui nous a concocté une soirée formidable en partenariat avec Choralyre de Dechy, Melting pots de Douai, Bikini Bottom de Douai.

Merci aussi à toutes les personnes qui participent chaque année à notre traditionnel couscous et à tous les bénévoles qui sont à mes côtés fidèlement.

Enfin un grand merci à la population Guesninoise qui nous suit régulièrement au fil de nos manifestations ; tout ceci nous a permis de remettre la somme de 4576,04 euros.

Nous vous souhaitons une bonne année 2017.

Madame Bouchard,
Présidente du Comité
Téléthon de Guesnain

→ Marché de Noël

Malgré le froid, les bénévoles étaient présents toute la journée, sur la place Roger Salengro, pour tenir un stand en faveur du Téléthon le vendredi 25 novembre. Sur l'étalage étaient disponibles compositions florale, lanternes de Noël, centres de table festifs...



→ Mobilisation des associations pour le Téléthon !

L'association sportive Guesninoise a eu la joie et le bonheur de recevoir pour la journée du Téléthon le samedi 15 octobre les parents des gymnastes, qui ont pu découvrir ou redécouvrir les exercices de gymnastique sur agrès.

Grâce à cette action l'association a pu récolter un don pour le Téléthon. L'ASG remercie la présence de madame Bouchard, présidente du Téléthon de Guesnain et toutes les personnes ayant contribué au bon déroulement de cette manifestation.



La randonnée Guesninoise a réitéré sa participation au Téléthon en organisant une marche pour tous le samedi 26 octobre, au départ de la salle Maurice Thorez. C'est un parcours de 9 kms, permettant notamment de passer par le Vivier de Sin-le-Noble, qui a été proposé aux participants.

29 personnes ont répondu à l'appel, en présence de madame BOUCHARD, présidente du Téléthon ; une participation en hausse par rapport aux années précédentes. Le ciel gris n'a pas entamé la bonne humeur du groupe de marcheurs s'étant mobilisés pour une bonne cause et pour qui la balade s'est achevée autour d'une boisson chaude et d'une petite collation agréables après l'effort.

La chorale de l'accord musical a orchestré une soirée concert de chorales le vendredi 2 décembre. Pour l'entourer, elle avait fait appel aux chorales «Melting Potes» de Douai et «Chroralyre» de Dechy et au groupe «Bikini Bottom». Les différents groupes ont interprété une vingtaine de titres et se sont tous réunis sur scène pour le chant commun «Quand on n'a que l'amour» de J. Brel.

Entre rythmes, émotions et même rires, les spectateurs ont passé une excellente soirée en compagnie de la chorale Guesninoise et de ses amis. Tout cela organisé au profit du Téléthon !



Merci à tous



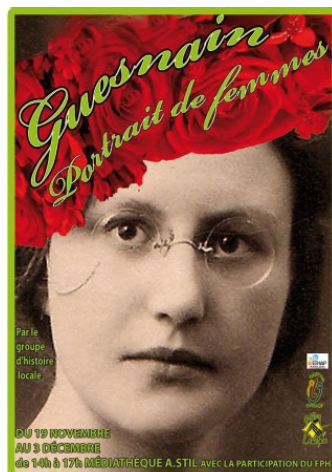
HISTOIRE LOCALE DE GUESNAIN

→ L'exposition : «Portrait de femmes»

Portrait de femmes, une exposition que le groupe d'histoire locale a dédié à ces Femmes qui ont marqué la mémoire collective des Guesninoises et Guesni-nois au XX^e siècle. Toutes étaient des femmes de caractère remarquables dont la simplicité et le courage témoignent de leur grandeur.

Lors de l'inauguration le vendredi 18 novembre, en présence de madame le Maire et de membres du conseil municipal, les visiteurs venus nombreux ont assisté à une véritable cérémonie d'ouverture avec une lecture en patois, une pièce de théâtre par La comédie des mots, des chants par la chorale de l'accord musical...

Réalisée avec la participation du F.P.H., l'exposition était visible jusqu'au 3 décembre à la médiathèque.



→ Un nouveau livre

Après leur livre «La fosse Saint-René», paru en 2012, le groupe d'histoire locale a présenté le tome 2 lors de l'inauguration de l'exposition «Portrait de Femmes». Ce nouvel ouvrage de 150 pages soutenu par ILG et la municipalité a été tiré à 1000 exemplaires par l'imprimerie Ethap de Guesnain.

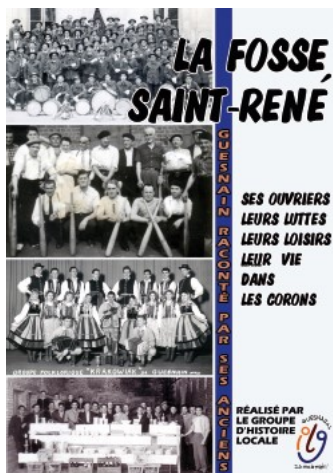
Entièrement rédigé et mis en page par les 15 membres du groupe, «La fosse Saint-René : tome 2» regorge d'anecdotes, de photos, de documents d'époque...

Nous ne saurions que vous conseiller de vous le procurer à la médiathèque ou au PMU le Gai-Nain.

Vente des livres

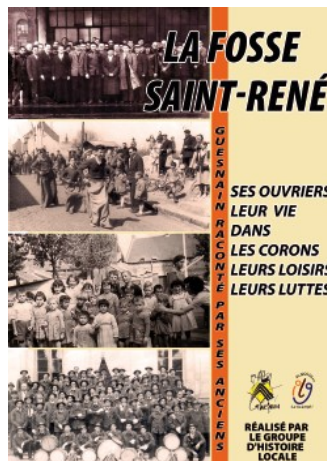
Tome 1 : 10€
Tome 2 : 12€
Tomes 1 et 2 : 20€

En vente à la
médiathèque
de Guesnain



Tome 2 -->

<-- Tome 1



→ Maria SERGEANT

Lors de l'exposition, les membres du groupe ont mis à l'honneur leur doyenne, Maria SERGEANT, qu'ils surnomment «la mémoire de l'histoire locale».



Maria est née le 10 septembre 1924.

Toute sa vie s'est passée au service des autres : infirmière auprès des religieuses durant la guerre, elle organisa collectes de vêtements, de médicaments et d'argent pour les plus pauvres, pour Emmaüs, pour les Lépreux, les Paralysés de France, pour les ONG...

Elle fit le catéchisme, du soutien scolaire, prêta sa voix pour enregistrer des livres et fut visiteuse de prison. Elle envoya des enfants en vacances dans des familles d'accueil...

Bénévole au vestiaire du Secours Catholique, elle rendit visite régulièrement aux personnes âgées.

À 92 ans, elle continue à tricoter des petits carrés de laine pour faire des couvertures pour les pèlerins de Lourdes.

Quelle Grande Dame ! Et quel exemple pour nos plus jeunes !

→ Résultats de la loterie

Les gagnants de la loterie organisée durant l'exposition sont :

N°7 : Anne-Lise WATERLOO

N° 66 : Axelle BRUNEAU

N° 77 : Jacques PAWLIK

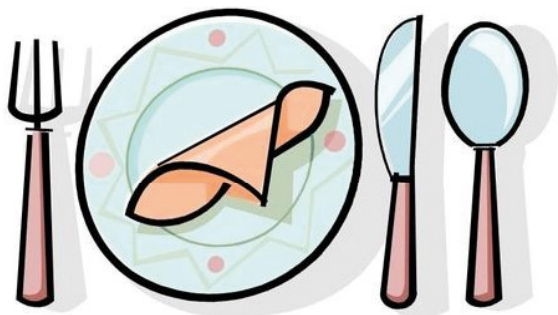
→ Recherches

Les membres du groupe d'histoire locale travaillent déjà sur leur exposition future. Ils sont à la recherche de photos ou de documents sur les jardins, les cultures, l'écologie d'autrefois à Guesnain.

Si vous êtes en possession d'éléments qui pourraient les intéresser, vous pouvez les déposer à la médiathèque. Ces documents seront numérisés puis vous seront rendus ensuite.

→ Soirée dégustation : le Gers

L'accord musical et la peinture sur soie organisent le samedi 8 avril à 18h00, à l'Espace Fêtes et Culture J. Duclos, une soirée « Saveurs du Gers et dégustation de vins de Madiran ». Pour accompagner, l'orchestre « Les dinosaures » sera présent. Cette soirée est subventionnée par le FPH, une participation de 10€ vous sera demandée à l'entrée (uniquement sur réservation : m.delannoy4@laposte.net).



→ Association des secouristes

Madame le Maire souhaite remercier les bénévoles de l'association des secouristes. Ceux-ci répondent toujours présents, lorsqu'ils sont sollicités par la municipalité pour assurer la sécurité des Guesninois durant les divers événements.



→ Amicale des locataires de Guesnain

L'assemblée générale de l'amicale des locataires de Guesnain s'est tenue ce dimanche 22 janvier en présence de madame le Maire, madame Caspers, adjointe aux associations, monsieur Brochard, président de l'UL et son vice président monsieur Synave.

Après avoir présenté ses vœux, la présidente, madame Sébille a annoncé que le bureau avait prit la décision de se retirer et par manque de reprise, de dissoudre l'association...

Le manque d'adhérents et de motivation a eu raison de l'association qui a connu de nombreux succès, grâce aux divers présidents qui se sont succédés. A partir de cette date et après 37 ans de bons et loyaux services, l'amicale des locataires n'existe plus. En cas de volonté de reprise de dernière minute, veuillez-vous adresser à la mairie.

La présidente remercie celles et ceux qui ont été fidèles jusqu'au bout des combats !



→ Ils nous ont quittés

DE SAINT LÉGER Serge époux de Eliane BIGOT,
décédé le 18 novembre 2016

ROBINET Gilles,
décédé le 15 novembre 2016

BENMOUSSA Ahmed,
décédé le 17 novembre 2016

HÉROGUEZ Françoise divorcée de Alain DUMORTIER, décédée le 08 décembre 2016

DEMIANOW-CHWESNICK Antoine époux de Yvonne DUBOIS, décédé le 22 décembre 2016

ANDRÉOTTI Osvalda veuve de Mario BOLDO,
décédée le 20 janvier 2017

MACIKIEWICZ Victoire veuve de Stéphan SCHIFFER,
décédée le 27 janvier 2017

→ Ils sont arrivés

Célian ANDRÉOTTI né le 27 octobre 2016

Nataël DUEZ né le 14 novembre 2016

Lorenzo PLANQUE né le 29 novembre 2016

Maddie BOURLET née le 30 novembre 2016

Djamila SI AMER née le 07 décembre 2016

Ylan LUBASZKA né le 17 décembre 2016

Elio DUEZ né le 17 décembre 2016

Nadir ZABILA né le 21 décembre 2016

Ethan BOUCOT né le 13 janvier 2017

Rachel FLOUQUET née le 16 janvier 2017



→ Parrainages civils

VILLENEUVE Priscillia

le 11 février 2017 par Maryline LUCAS, Maire



P. VILLENEUVE

→ Ils se sont mariés

Belgassim HARRAZ et Charlotte WARZYSZYNSKI

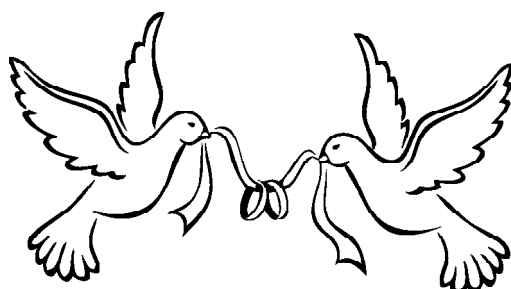
le samedi 26 novembre 2016

devant Maryline LUCAS, Maire

Nicolas DELVALLÉE et Mohamed KADDED

le samedi 24 décembre 2016

devant Christelle HOURIEZ, Adjointe au Maire



N. DELVALLÉE - M. KADDED

→ Procès verbal du conseil municipal du 28 novembre 2016

L'an deux mil seize, le vingt huit novembre, à dix huit heures trente, le Conseil Municipal de la Ville de GUESNAIN s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Madame Maryline LUCAS – Maire, à la suite d'une convocation régulière qui lui a été faite le 22 novembre 2016, laquelle convocation a été affichée à l'entrée de la MAIRIE conformément à la loi.

Nombre de membres en exercice : 27

Etaient présents :

Madame Maryline LUCAS – Maire

Messieurs et Mesdames : LAHSEN BEN BRAHIM Mohamed, TAIRA Marylène, DOISY Bernard, CARRE Odilon, CASPERS Mauricette – Adjoints

Messieurs et Mesdames : PLANCKE Dorothee, FERMEN Claudine, LAMBERT Gaston, PILNIAK Alain, BEGUE Géraldine, CANIVET Bertrand, DEVRED Sylvain, WILLERVAL Aurore – Conseillers Municipaux

Absents :

Monsieur EZAHOUID Mohamed, Monsieur MAILLARD Jacky, Monsieur GOLA Eric, Madame HAREL Laurence, Madame DELVIN COURT Sandrine, Monsieur MOLLET Eric

Excusée : Madame LAASSIRI Maria

Absents ayant donné procuration :

Madame Corinne AMADEI à Monsieur CARRE Odilon

Monsieur SAENEN Romuald à Monsieur DOISY Bernard

Madame HOURIEZ Christelle à Madame PLANCKE Dorothee

Monsieur DEFAUQUET Gérald à Madame LUCAS Maryline

Madame MARTIN Nuccia à Madame TAIRA Marylène

Madame BAHOU Sauria à Monsieur LAMBERT Gaston

Secrétaire de séance :

Monsieur DOISY Bernard

1. Désignation d'un secrétaire de séance

Monsieur DOISY Bernard a été désigné, à l'unani-

mité, en qualité de secrétaire de séance.

2. Procès verbal de la réunion du 23 septembre 2016

Le procès verbal de la réunion du 23 septembre 2016 a été adopté à l'unanimité.

3. Décisions municipales

Il a été porté à la connaissance du Conseil Municipal les décisions municipales suivantes :

47/2016 : Convention de participation financière avec la Ville de MASNY pour la prise en charge d'une partie des frais de restauration scolaire pour un enfant scolarisé en CLIS pour l'année scolaire 2016-2017

48/2016 : Acceptation d'une indemnité de sinistre pour un dégât des eaux à l'Ecole Elsa Triolet le 8 juin 2016 pour 1 630.00 €

49/2016 : Acceptation d'une indemnité de sinistre en dédommagement d'un bris de glace à l'Ecole Elsa Triolet le 8 juin 2016 pour 804.11 €

50 /2016 : Contrat avec la Cie Pois de Senteur pour 856.40 € pour l'organisation d'un spectacle de Noël aux enfants des écoles maternelles le jeudi 15/12/2016 (deux représentations de 45 mn)

51/2016 : Convention d'utilisation de la piscine de Waziers pour l'organisation de séance de piscine le mardi matin pour les classes de CE1 pour l'année scolaire 2016-2017

52/2016 : Convention de participation financière avec la Ville de MASNY pour la prise en charge d'une partie des frais de restauration scolaire pour un enfant scolarisé en CLIS pour l'année scolaire 2016-2017

53/2016 : Bail pour l'exploitation des parcelles ZB1 ET ZB 17 à compter du 1er octobre 2016 pour 9 ans avec la EARL BEAGUE à MASNY suite à la cessation de la EARL NAESENS à LOFFRE

54/2016 : Convention avec l'Association « Les Restaurants du Cœur de la région lilloise » pour la période du 1er novembre 2016 au 1er novembre 2017 afin d'assurer la distribution des denrées, développer des actions d'accueil, d'écoute et de conseil à la personne

55/2016 : Convention classes de neige pour le transport des élèves en classes de neige avec la SNCF pour 8279.70 €

56/2016 : Avenant n°1 au contrat conclu avec la SADE pour la vérification et la maintenance des ap-

pareils publics de lutte contre l'incendie par décision municipale 19/2016 portant sur la modification de l'article 8 permettant de prévoir le versement de la rémunération à la fin de chaque année plutôt qu'au terme des deux années.

57/2016 : Convention pour l'organisation de classes de neige du 23 janvier au 3 février 2017 à raison de 759 € par enfant - 5 € d'adhésion à Montagne et Musique - 2698 € pour les animateurs encadrants.

4. Adhésion de la commune au contrat groupe d'assurance statutaire conclu par le CDG 59

Par délibération en date du 14 mars 2016, mandat a été donné au CDG59 de procéder à la mise en concurrence pour souscrire un contrat groupe ouvert aux collectivités pour la couverture de leurs obligations statutaires.

A l'issue de la mise en concurrence, le CDG 59 a retenu la sté CNP qui couvrira les risques comme suit :

AGENTS CNRACL

Décès : 0.18

Maternité : 0.38 sans franchise

Maladie ordinaire : 2.60 franchise 10 jours

Longue maladie ou longue durée : 2.81 sans franchise

Accident de service ou maladie professionnelle : 3.84 sans franchise

PRESTATIONS : 100 % sur traitement de base +NBI soit un total de 9.81 %

AGENTS IRCANTEC

Tous risques sauf décès et avec une franchise de 15 jours en maladie ordinaire : 1.20

PRESTATIONS : 100 % traitement de base +NBI

Il a été décidé, à l'unanimité, d'adhérer à compter du 1er janvier 2017 au contrat groupe statutaire proposé et d'autoriser Mme le Maire à signer tous les documents relatifs au contrat d'assurance statutaire du CDG59 ainsi que la convention de gestion dont le coût est fixé à 6 % de la prime acquittée selon les termes joints en annexe n°2.

5. Vente des parcelles 1034 et 1036 pour 520 m² rue Anne Franck

Il est rappelé la délibération du 26 mai 2016 par laquelle le Conseil Municipal avait autorisé la vente des parcelles 1034 pour 70 m² et 1036 pour 500 m² situées rue Anne Franck au prix de 62 000 €

Il est nécessaire de préciser cette délibération : il a

été décidé, à l'unanimité, de ne pas opter pour la TVA considérant que l'opération dont il s'agit relève du simple exercice de la propriété et qu'elle n'est pas reprise dans l'emprise du lotissement existant (Lotissement Pasteur).

6. Territoire en veille active - Convention avec la CAD - «Verger et potager pédagogiques»

Dans le cadre des crédits 2016 dégagés par la Communauté d'Agglomération du Douaisis pour les territoires en veille active, la Commune peut obtenir une aide financière de 8 400 € sur un budget de 18 400 € pour la mise en œuvre d'une action « Verger et potager pédagogiques ».

Il a été décidé, à l'unanimité, d'autoriser Madame le Maire à signer la convention de subvention proposée par la Communauté d'Agglomération du Douaisis.

7. Révision des statuts de la CAD - application de la Loi NOTRE

Par délibération en date du 14 octobre 2016, le Conseil Communautaire a approuvé, à l'unanimité, la révision des statuts de la Communauté d'Agglomération du Douaisis.

Conformément à l'article 5211.20 du Code Général des Collectivités Territoriales, la commune a émis, à l'unanimité, un avis favorable sur cette modification proposée.

8. Contrat enfance jeunesse

Il a été décidé, à l'unanimité, d'autoriser Madame le Maire à signer le renouvellement du Contrat Enfance Jeunesse pour la période 2016-2019 qui reprend les actions suivantes :

Accueil jeunesse - centre de loisirs : ALSH Maison pour tous 11-17 ans LALP

Accueil jeunesse centre de loisirs : ALSH maison pour tous petites vacances et Eté 6-11 ans

Accueil jeunesse centre de loisirs : ALSH municipal été – de 6 ans

Accueil jeunesse centre de loisirs : ALSH municipal périscolaire – de 6 et + de 6 ans

Accueil jeunesse centre de loisirs : ALSH municipal Mercredi petites vacances – de 6 ans et + de 6 ans

Accueil enfance Relais d'assistants maternels : RAM intercommunal 0,36 ETP

Pilotage enfance Poste de coordination : coordination enfance 0,15 ETP

Pilotage jeunesse Poste de coordination : coordina-

tion jeunesse 0,15 ETP

Pilotage jeunesse - formation : formation BAFA (1 stage par an)

Etant précisé que la ville a décidé de ne pas renouveler le séjour « Adolescents »

9. Rapport d'activités

Il a été porté à la connaissance du Conseil Municipal les rapports d'activités suivants :

- SIDEN
- SMTD
- GRDF

10. Désaffiliation du SDIS au CDG59

Le Président du Service Départemental d'Incendie et de Secours du Nord (SDIS) affilié volontaire au Centre de Gestion de la Fonction Territoriale du Nord sollicite son retrait.

Conformément aux dispositions de la loi 84-53 du 26 janvier 1984 et du décret 85-643 du 26 juin 1985, il peut être fait opposition à la demande du SDIS soit :

- Par les deux tiers des collectivités et établissements déjà affiliés représentant au moins les trois quarts des fonctionnaires concernés
- Par les trois quarts de ces collectivités et établissements représentant au moins les deux tiers des fonctionnaires concernés.

Il a été décidé, à l'unanimité, d'émettre un avis favorable.

11. Cadeaux au personnel et aux élus

Il a été décidé, à l'unanimité, de verser 60 € en bon d'achat comme suit :

- pour médaille communale, départementale régionale échelon argent à MARTORANA Yveline, THOMAS Christiane, AMADEI Corinne, Alain PILNIAK

- Retraitées :

Mme WOZNIAK Cécile au 1/1/2016 : 33 ans et deux mois de service : 660 €

Mme DRUELLE Jeannine au 1/12/2016 : 38 ans et 9 mois de service : 900 €

- carte cadeau au personnel pour les fêtes de fin d'année : 40 €

12. Classes de neige

Il a été décidé, à l'unanimité, de modifier la délibération du 26 mai 2016 dans la mesure où trois instituteurs accompagnent la classe de neige au lieu de deux et que chacun percevra l'indemnité d'études

surveillées à raison de deux heures actualisée au 1er juillet 2016 à 21.99€ et une indemnité d'accompagnant de la classe de neige de 26.67€ par jour (valeur janvier 2015)

13. Modification d'un membre dans diverses commissions municipales

A la suite de la démission de Madame DUCATILLON Béatrice, et dans le respect de la représentation proportionnelle, il est proposé de la remplacer dans les commissions où elle siégeait soit :

- Commission Affaires Scolaires
- Commission Petite Enfance – Jeunesse.

Cette question a été ajournée du présent conseil Municipal.

14. Modification de crédits budgétaires

Pour permettre la prise en charge sur le budget 2016 des amortissements il a été décidé, à l'unanimité, de modifier le budget primitif 2016 comme suit :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

6811.01	1 164.07
---------	----------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

74121.01	1 164.07
----------	----------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

10222.01	- 1 164.07
----------	------------

281558.01	- 0.34
-----------	--------

281571.01	- 0.54
-----------	--------

281578.01	-0.39
-----------	-------

28158.01	1.91
----------	------

28182.01	0.17
----------	------

28183.01	0.30
----------	------

28184.01	0.23
----------	------

28188.01	1 162.73
----------	----------



→ Procès verbal du conseil municipal du 8 février 2017

L'an deux mil dix sept, le huit février, à dix huit heures trente, le Conseil Municipal de la Ville de GUESNAIN s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Madame Maryline LUCAS – Maire, à la suite d'une convocation régulière qui lui a été faite le 2 février 2017, laquelle convocation a été affichée à l'entrée de la MAIRIE conformément à la loi.

Nombre de membres en exercice : 27

Etaient présents :

Madame Maryline LUCAS – Maire

Messieurs et Mesdames : AMADEI Corinne, SAENEN Romuald, LAHSEN BEN BRAHIM Mohamed, TAIRA Marylène, DOISY Bernard, CARRE Odilon, CASPERS Mauricette – Adjoints

Messieurs et Mesdames : PLANCKE Dorothee, FERMEN Claudine, LAMBERT Gaston, PILNIAK Alain, DEFAUQUET Gérald, BEGUE Géraldine, CANIVET Bertrand, MARTIN Nuccia, DEVRED Sylvain, WILLERVAL Aurore, BAHOU Sauria, EZAHOUID Mohamed, MAILLARD Jacky, GOLA Eric, DELVINCOURT Sandrine, MOLLET Eric (arrivé au point n° 10) – Conseillers Municipaux

Absente : Madame LAASSIRI Maria

Absents ayant donné procuration :

Madame HOURIEZ Christelle à Madame LUCAS Maryline

Madame HAREL Laurence à Monsieur MAILLARD Jacky

Monsieur MOLLET Eric à Monsieur GOLA Eric (jusqu'au point n° 9)

Secrétaire de séance : Madame AMADEI Corinne

1. Désignation d'un secrétaire de séance

Madame AMADEI Corinne a été désignée en qualité de secrétaire de séance à l'unanimité.

2. Procès verbal de la réunion du 28 novembre 2016

Le procès verbal de la réunion du 28 novembre 2016 a été adopté à la majorité.

3. Décisions municipales

Il a été porté à la connaissance du Conseil Municipal

les décisions municipales suivantes :

58/2016 : Convention avec les Secouristes « La Croix Blanche » de GUESNAIN pour la sécurité lors de la manifestation de la descente du Père Noël à titre gracieux.

59/2016 : Renouvellement du bail à ferme avec EARL FICHAUX d'HORDAIN pour l'exploitation de la parcelle ZB 110 Le Nord du Grand Marais à compter du 1/1/2017 pour 9 ans

60/2016 : Renouvellement du bail à ferme avec la GAEC WILLIOT de DECHY pour l'exploitation des parcelles ZB 161 et ZB 103 Le Nord du Grand Marais à compter du 1/1/2017 pour 9 ans.

61/2016 : Renouvellement du bail à ferme avec Monsieur LELEU Bruno de GUESNAIN pour l'exploitation des parcelles ZB 178 Le Nord du Grand Marais à compter du 1/1/2017 pour 9 ans.

62/2016 : Convention avec le Centre de Formation LABORDE à HENIN BEAUMONT pour l'organisation d'une formation habilitation électrique pour 450 €.

63/2016 : Contrat d'animation avec l'Orchestre JERZY MAK à MARLES LES MINES pour le banquet des Anciens le 8 décembre 2016 pour 1 000 € au titre des salaires – 200 € frais de location et de déplacement auquel s'ajoutent les cotisations retraites – Assedic et URSSAF (742 € environ)

64/2016 : Convention avec les Secouristes « La Croix Blanche » de GUESNAIN pour la sécurité lors de la manifestation du repas des Aînés le 8 Décembre à Arleux à titre gracieux.

65/2016 : Convention avec la ville d'Arleux pour la mise à disposition gratuite de la Salle des Fêtes Henri Martel pour l'organisation du banquet des Anciens le 8 décembre 2016

66/2016 : Marché de services contrat assurances Mairie en deux lots « Responsabilité civile » (part fixe : 0.104 % de la masse salariale – part variable : masse salariale) « Protection juridique » confié à la SMACL à NIORT (750 € ht) conclu pour deux ans du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2018.

67/2016 : Convention avec AUCHAN pour l'ouverture d'un compte permettant d'effectuer des achats dans n'importe lequel des hypermarchés AUCHAN situés en France.

68/2016 : Bail à usage professionnel consenti à compter du 1^{er} janvier 2017 à la SMC GUESNAIN INFIRMIERES pour une période de 6 ans pour le local situé 128 bis rue Jean Jaurès à GUESNAIN moyennant un loyer mensuel de 300 € révisé chaque an-

née en fonction de la variation de l'indice du coût de la construction.

69/2016 : Contrat conclu avec la SOCOTEC à LES-QUIN pour la vérification des installations et appareils de chauffage pour deux ans à compter du 1^{er} janvier 2017 pour 1 244 € ht

70/2016 : Avenant n°1 au contrat de location et de maintenance des postes téléphoniques pour la suppression d'un poste téléphonique portant amendement du montant trimestriel de la prestation soit 493.62 € ht au lieu de 520 € ht.

4. Modification des membres dans diverses commissions municipales

A la suite de la démission de Madame DUCATILLON Béatrice, et dans le respect de la représentation proportionnelle, il a été proposé de la remplacer dans les commissions où elle siégeait soit :

- Commission Affaires Scolaires
- Commission Petite Enfance – Jeunesse

Monsieur GOLA Eric propose la candidature de Madame LAASSIRI Maria qui, bien qu'absente au présent conseil, a donné son accord de siéger dans ces deux commissions.

Madame le Maire propose que la désignation soit effectuée à main levée.

Madame LAASSIRI Maria a été désignée, à l'unanimité pour siéger dans les deux commissions :

- Commission Affaires Scolaires
- Commission Petite Enfance – Jeunesse

5. Création d'une allée – Lotissement Le Montalys

Bien qu'étant un lotissement privé, les services fiscaux demandent de bien vouloir délibérer pour entériner la création de l'Allée MONTALYS située à GUESNAIN – et dont les parcelles ont été mises en vente par la Société FONCIALYS.

Il a été décidé, à la majorité, d'autoriser d'entériner la création de l'Allée MONTALYS dont les parcelles ont été mises en vente par la Sté FONCIALYS.

6. Transfert de compétence PLU à l'intercommunalité

La loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové (ALUR) du 24 mars 2014 prévoit le transfert de la compétence « plan local d'urbanisme » (PLU) à EPCI à fiscalité propre auquel s'adhère la commune dans un délai de trois ans suivant la publication de la Loi.

Les communes membres d'un EPCI disposent néanmoins d'un droit de veto. Elles peuvent en effet s'opposer à ce transfert en adoptant une délibéra-

tion en ce sens dans les trois mois qui précèdent le 27 Mars 2017.

Le transfert de compétence PLU ne sera bloqué que si 25 % des conseils municipaux représentant 20 % de la population totale de l'EPCI délibèrent en ce sens dans la période rappelée ci-dessus.

Il a été décidé, à l'unanimité, de s'opposer à ce transfert de manière à ce que la commune conserve le droit de décider de son avenir en ce qui concerne le PLU.

7. Subventions 2017

Il a été décidé, à la majorité d'accorder les subventions aux associations locales et aux associations extérieures comme suit – Etant précisé que Monsieur PILNIAK Alain n'a pas pris part au vote
SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ET ORGANISMES GUESNINOIS

8. Participation financière – collège de DECHY – échange avec l'Allemagne

Le collège de DECHY organise une rencontre en Alsace du 6 au 10 mars 2017 avec le Gymnasium de DÜLMEN (Allemagne) avec lequel il est apparié. Six collégiens de GUESNAIN sont concernés – Le coût s'élève à 250 € par élève. Il a été décidé, à l'unanimité, d'autoriser M^{me} le Maire à verser 20 € à chacun des collégiens guesninois.

9. Tarifs communaux

Il a été décidé, à la majorité, de fixer les tarifs comme suit :

(voir affichage en Mairie ou sur www.ville-guesnain.fr)

10. Convention service commun – instruction des autorisations d'urbanisme

La commune adhère au service commun pour l'instruction des autorisations d'urbanisme par convention.

La CAD propose une nouvelle convention de manière à faire intervenir le paiement au cours du dernier trimestre de l'année en cours au lieu du 1^{er} trimestre et de faire l'appel des fonds de la période du 1/7/2017 au 31/12/2017 au cours du dernier trimestre 2017 afin par la suite de raisonner en année civile.

Il a été décidé, à l'unanimité, d'autoriser Madame le Maire à signer la convention modifiée.

11. Vente de patrimoine HLM – SIA 209 rue Oscar Desmaretz

L'avis de la commune est sollicité par le Préfet sur

le dossier de demande d'autorisation de cession par la SIA d'un logement T4 de 96 m² habitable à GUESNAIN – 209 Rue Oscar Desmaretz au prix des Domaines soit 112 000 €.

Cette consultation vise à vérifier que l'aliénation sollicitée porte exclusivement sur des logements entretenus et qu'elle ne réduit pas de manière excessive le parc de logements sociaux existant sur le territoire de la commune.

Il a été décidé, à la majorité, de donner un avis favorable sur le dossier de demande d'autorisation de cession par la SIA d'un logement T4 de 96 m² habitable à GUESNAIN – 209 Rue Oscar Desmaretz au prix des Domaines soit 112 000 €.

12. Adhésion au groupement de commandes pour la passation d'un marché de fournitures de ramettes de papier

La Communauté d'Agglomération du Douaisis a décidé d'engager des actions de mutualisation qui permettent de rationaliser les dépenses publiques. Elle a ainsi proposé la mise en place de groupements de commandes pour le marché de fournitures de ramettes de papier A3 et A4 et assurera le rôle de coordinateur du groupement.

Il a été décidé, à l'unanimité, d'autoriser Madame le Maire à signer la convention constitutive du groupement.

13. Demande d'aide financière au titre de la dotation parlementaire – aménagement d'une piste de skate

Il a été décidé, à l'unanimité, d'autoriser Madame le Maire à solliciter une aide de 4 297 € accordée à titre exceptionnel sur la réserve parlementaire 2017 pour le projet d'aménagement d'une piste de skate au Parc Pécourt estimé à 18 695 € HT.

14. Motion Pour le maintien du service public « La Poste »

Sur proposition de Madame le Maire,

- Considérant qu'à la Poste, le service postal remplit des missions indispensables en matière d'aménagement du territoire et du lien social. Que ses missions de service public dépassent le cadre du service universel du courrier, de l'accessibilité bancaire et de la présence postale territoriale, dans les zones rurales comme dans les quartiers populaires.

- Considérant que ce service public postal est déjà l'objet de remises en cause très importantes qui ont abouti à une détérioration du service rendu à la collectivité. La Direction de la Poste continue à suppri-

mer en moyenne 7000 emplois par an (en dépit du CICE dont le montant avoine le milliard d'euros sur les trois dernières années, ce qui se traduit par le non-respect de la distribution 6 jours sur 7, des horaires de levées avancés, des bureaux de Poste aux horaires réduits voire même fermés.

- Considérant que la direction de la Poste envisage d'accélérer ces transformations et ces fermetures de bureaux, privilégiant tout type de partenariat (maison de service public, relais Poste, Agence postale communale ou intercommunales). Ceci constitue une régression sans précédent tant au niveau du contenu des services publics proposés et de l'accessibilité bancaire qu'au niveau de l'aménagement du territoire par le "détricotage" du maillage territorial des bureaux de poste.

- Considérant le refus de ratification du contrat de présence postale 2017-2019 par l'association des maires de France (AMF) réunie en octobre dernier. Ce texte prévoyait notamment la possibilité pour la Poste de passer au dessus de l'avis des maires et des conseils municipaux en cas de transformation ou fermeture de bureaux ainsi qu'un fond de péréquation bien insuffisant pour répondre aux besoins de la population en matière d'aménagement du territoire. Et cela, alors même que l'on demande de plus en plus d'efforts aux mairies pour pallier au désengagement de la Poste et maintenir un service postal de qualité pour la population.

- Considérant que la Poste est une SA à capitaux publics et que les mairies et les usagers ont leur mot à dire sur l'avenir du service public postal.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- se prononce pour le maintien d'un service public postal de qualité

- refuse toute fermeture ou transformation du bureau de poste de GUESNAIN

15. Décisions en matière de droit de préemption urbain

Il a été porté à la connaissance du Conseil Municipal les décisions prises par le Maire en matière de droit de préemption urbain.



Classes de neige à Autrans



Mairie, rue François Bacquet 59287 Guesnain - Tél. 03 27 99 13 73 - Fax 03 27 99 13 77 - Site internet : www.ville-guesnain.fr

Mail : mairie-guesnain@orange.fr (tout courrier doit être adressé à l'attention de Mme le Maire)

Directeur de la publication : Maryline LUCAS - Responsable de la rédaction : Géraldine BEGUE - Coordination et publication : Jérôme CARION

Impression : ETHAP GUESNAIN 03 27 99 97 97 - 2000 exemplaires. Ne pas jeter sur la voie publique.

